



Souscription 2022 SPÉCIALE STRUCTURES AFFILIÉES

RC Aéronef + IA et Assistance rapatriement à la place Pilote et/ou Passager



La souscription 2022 se fait en ligne à partir du 1^{er} décembre 2021 sur www.ffplum.fr > espace Dirigeant
Vous pouvez néanmoins compléter et envoyer cette version papier par courrier.

Souscripteur

Nom du club/structure _____

Code du club/école : | | | | | | | |

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Informations

Nom/prénom du Pdt./Gérant(e) : _____

N° Adhérent : _____

Tél. Portable/fixe : _____

Courriel : _____

Les garanties accordées par la formule SPÉCIALE STRUCTURES AFFILIÉES

MONOPLACE	<input checked="" type="checkbox"/>	1 > Responsabilité Civile Aéronef	<input checked="" type="checkbox"/>	BIPLACE
	<input checked="" type="checkbox"/>	2 > Individuelle Accident de 10 000 € à la place PILOTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	3 > Assistance rapatriement à la place PILOTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
		4 > Individuelle Accident de 10 000 € à la place PASSAGER	<input checked="" type="checkbox"/>	
		5 > Assistance rapatriement à la place PASSAGER	<input checked="" type="checkbox"/>	

- Ces garanties sont attachées à un ULM et permettent de garantir, dès lors que les pilotes, élèves et instructeurs sont licenciés à la FFPLUM :
 - ▶ les dommages occasionnés par cet ULM aux tiers,
 - ▶ les dommages corporels que le pilote ou le passager pourraient subir sans désignation préalable.

- L'assistance rapatriement est incluse dans ces tarifs.
- Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

TARIF PAR ULM	Période de souscription	MONOPLACE	BIPLACE
		Garanties 1, 2 et 3	Garanties 1, 2, 3, 4 et 5
	Janvier à Mars 2022	375 €	798 €
	Avril à Juin 2022	289 €	610 €
	Juillet à Septembre 2022	204 €	422 €
	Octobre à Décembre 2022	119 €	235 €

ULM à assurer ●

ULM n°1

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : | | | | | | | |
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Constructeur : _____

Type (modèle): _____

Date de prise d'effet souhaitée* (jj/mm):/...../2022 Prime forfaitaire TTC :€

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la poste et au plus tôt, au 01/01/2022.



